



Organisme de crédit demande des frais de 25as

Par **sand**, le **13/02/2009** à **08:08**

bonjour une société de crédit m'a contacté hier car en 1985 j'ai acheté un véhicule celui a été accidenté et l'assurance a remboursé le crédit cette dame m'a dit qu'il y avait 25 ans de frais a payer soit 14000euros!que dois je faire?je lui ai demandé le détails de tout ce qu'elle me demandait et elle m'a dit qu'elle ne pouvait pas elle m'envoie un courrier avec la somme dûe uniquement!pouvez vous m'aider s'il vous plaît merci

Par **chaber**, le **13/02/2009** à **15:59**

Bonjour,
Demandez copie du titre exécutoire avant de régler 1 euro.

Par **ellaEdanla**, le **13/02/2009** à **16:45**

Bonjour,
suivez les conseils de chaber et lisez les nombreux post à ce sujet sur le forum. Il y a de fortes chances pour que la forclusion ait jouée...
En voici un par exemple :
http://www.experatoo.com/litiges/demande-rembourser-dette-apres_29835_1.htm
Bon courage,
Cordialement.